

Fiche à destination des directeurs d'école, chefs d'établissement et des personnels.

En cas de fortes chaleurs, soyez attentifs à tout signe tel que :

- une grande faiblesse
- une grande fatigue
- des étourdissements, des vertiges, des troubles de la conscience
- des nausées, des vomissements
- des crampes musculaires
- une température corporelle élevée
- une soif et des maux de tête

La déshydratation est d'autant plus rapide que l'enfant est plus jeune.

En cas de :

- fièvre au-delà de 39°C
- respiration rapide
- crampes
- troubles digestifs (vomissements, nausées, diarrhée)
- modification du comportement (propos incohérents, somnolence ou agitation inhabituelle)
- maux de tête
- soif intense et/ou refus de boire



Appeler le SAMU en composant le 15

En attendant les secours :

- ✓ Découvrir l'enfant et lui proposer d'être rafraîchi avec des linges humides ;
- ✓ Le mettre dans une pièce fraîche ou ventilée ;
- ✓ Lui proposer immédiatement à boire par petites quantités répétées.

Avertir les parents et le directeur et/ou le chef de service.

RAPPEL : le coup de chaleur est une urgence médicale mettant en jeu le pronostic vital.

D'une manière générale, par fortes chaleurs :

- ✓ Gardez les enfants dans une ambiance fraîche.
- ✓ Mettre les enfants à l'ombre, éviter les expositions prolongées au soleil.
- ✓ Découvrir autant que possible les élèves, en particulier, retirer les chaussures fermées et/ou les chaussettes.
- ✓ Limiter les dépenses physiques, en particulier lors des récréations et activités sportives.
- ✓ Avoir une vigilance particulière envers les personnes et élèves souffrant de
- ✓ pathologies fragilisantes à la chaleur (pathologies chroniques, en particulier la drépanocytose, respiratoires, ou situation de handicap).
- ✓ Protéger le corps par des vêtements clairs pour éviter l'exposition solaire directe de la peau et du cuir chevelu, porter des vêtements amples (favorisant l'évaporation de la sueur) et légers.
- ✓ En cas d'activité en plein air, utiliser abondamment de la crème solaire (indice de protection élevé)
- ✓ Rafraîchir les enfants, si besoin mouiller leur peau plusieurs fois par jour.
- ✓ Inciter les enfants à boire régulièrement, sans attendre qu'ils aient soif (toutes les heures) de l'eau (veiller à sa qualité, préférer l'eau à température ambiante à l'eau glacée qui peut provoquer de nombreux désagréments en raison de l'écart de température, en évitant les boissons sucrées).
- ✓ Privilégier les fruits frais ou en compotes.

Autoriser le port de lunettes de soleil, de casquette ou chapeau lors des temps d'exposition.

Fiche à destination des directeurs d'école, chefs d'établissement, de service et des personnels.

En cas de fortes chaleurs, soyez attentifs à tout signe tel que :

- une grande faiblesse
- une grande fatigue
- des étourdissements, des vertiges, des troubles de la conscience
- des nausées, des vomissements
- des crampes musculaires
- une température corporelle élevée
- une soif et des maux de tête

Si nécessaire appeler le SAMU en composant le 15

Informez le chef de service et/ou le supérieur hiérarchique (possibilité de reconnaissance en accident de service)

CONSÉQUENCES POUR LES AGENTS AU TRAVAIL

Notion de confort thermique : le confort thermique est la satisfaction d'un individu eu égard aux conditions thermiques de son environnement. Il est par définition particulièrement dépendant des perceptions individuelles et influencé par l'activité physique, l'habillement et les niveaux et fluctuations des caractéristiques de l'ambiance thermique (température de l'air, rayonnement et vitesse de l'air).

Il n'existe pas de définition réglementaire de travail à la chaleur cependant au-delà de 30°C pour une activité sédentaire, et 28°C pour un travail nécessitant une activité physique, la chaleur peut constituer un risque pour les salariés.

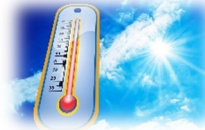
Attention, cette situation est aggravée pour les personnes « à risque » représentant des caractéristiques physiologiques spécifiques (femmes enceintes...) ou certaines pathologies (maladie chronique respiratoire...) ou encore certains facteurs individuels...

Les Directeurs d'école, chefs d'établissement et de services sont invités à répertorier, dans la mesure du possible et dans le respect du secret médical, les personnes pouvant être considérées « à risque ».

Recommandations générales

- ✓ Boire régulièrement de l'eau renouvelée, à température ambiante, en petites quantités (150-200 ml) sans attendre d'avoir soif.
- ✓ Utiliser les ventilateurs et s'humidifier régulièrement les bras, les jambes et le visage
- ✓ Favoriser la ventilation en favorisant l'évaporation diminue la température du corps. Ce phénomène ne s'applique plus au-delà de 33°. Il est alors préférable d'éteindre le ventilateur.
- ✓ Se mettre de temps à autre dans un endroit plus frais ou ventilé, si l'organisation et/ou la sécurité le permettent.
- ✓ Organiser le travail en fonction de la température sur le lieu de travail :
 - Réorganiser le travail en incluant des temps de pause et de travail en zone fraîche et ou ventilée, à adapter notamment en fonction de la prise en charge des élèves.
- ✓ Pour l'EPS, adapter les activités et aménager les horaires, réduire les efforts prolongés
- ✓ S'équiper d'une tenue adaptée à la chaleur et au soleil. Utiliser de la crème solaire indice élevé en cas d'exposition.

Fiche à destination des directeurs d'école, chefs d'établissement, de service et des personnels.



Adaptation architecture et matériels :

- Equiper les salles de thermomètres.
- Vérifier le bon fonctionnement et l'entretien des climatiseurs et ventilateurs.
- Vérifier l'entretien et l'état des ouvertures (portes, persiennes, volets, stores...)
- **Identifier en amont, les zones fraîches et ventilées et les rendre fonctionnelles pour l'accueil des élèves et des personnels (bancs, tables...)**
- S'assurer des accès à l'eau, de l'entretien et du fonctionnement des points d'eau.
- Recommander l'usage d'une gourde réutilisable pour l'ensemble des usagers de l'établissement.

Lors des épisodes de forte chaleur, si possible :

- Limiter les entrées de chaleur dans les salles :
 - Protéger les façades, les fenêtres exposées au soleil : fermer les volets, stores, rendre les surfaces opaques ou réfléchissantes.
 - Fermer les volets et les rideaux des façades les plus exposées au soleil durant toute la journée dès que la température extérieure augmente.
 - Favoriser la ventilation naturelle (créer des courants d'air...)
- Eteindre les imprimantes, photocopieurs ...et toutes autres sources de chaleur.

Affiches et guides :

<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaieurs-canicule/outils/#tabs>

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/canicule-et-fortes-chaieurs-les-bons-reflexes-de-prevention-pour-tous?parent=5514>